CFE CGC
MÉTIERS DE L'EMPLOI
SYNDICAT DES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, CADRES
HAUTS-DE-FRANCE

Techniciens, agents de maîtrise, cadres

Retour sur le CSE : Encore moins de moyens, plus de questions, toujours la même exigence de service public !

Information en vue d'une consultation au CSE de novembre sur la situation économique et financière

Une trajectoire qui inquiète et qui se resserre

Les orientations budgétaires nationales dessinent une tendance lourde :

- 140,3 M€ de baisse sur les parcours d'accompagnement (PIC)
- 109,7 M€ de baisse de la subvention de l'État
- 515 ETP supprimés en 2026. À ce stade, l'objectif fixé pour octobre 2026 n'est toujours pas atteint, y compris en Hauts-de-France.
- 400 suppressions d'ETP supplémentaires sont déjà annoncées dans le cadre du budget 2027.
- encore 100 M€ de moyens en moins qui sont prévus en 2027 via la réduction des subventions et du recours aux prestataires externes.

Pendant ce temps...

Le chômage repart à la hausse, avec une prévision comprise entre 8,5 % et 8,6 % à la fin de l'année 2026, et une tendance estimée entre 10,2 % et 10,4 % en Hauts-de-France.

Les prévisions nationales comme régionales annoncent une dégradation du marché de l'emploi alors même que France Travail, ses agents et l'ensemble des acteurs de l'insertion sont appelés à renforcer leur accompagnement.

Une inquiétude qui dépasse France Travail

Les restrictions budgétaires touchent désormais l'ensemble de l'écosystème de l'emploi :

Missions Locales ; Cap Emploi ; Organismes de formation ; Associations d'insertion ; Partenaires de l'accompagnement social et professionnel…

Partout, les acteurs alertent sur la contraction des financements et les difficultés à maintenir leurs niveaux d'accompagnement voire pour certains leur disparition dans l'écosystème.

La question de la CFE-CGC Métiers de l'emploi

Comment accompagner davantage de publics avec moins de moyens humains, moins de financements et des partenaires eux-mêmes fragilisés, voire amenés à disparaître si leurs subventions continuent à être réduites ?

L'intelligence artificielle, les outils numériques et la dématérialisation sont présentés comme des appuis.

Ils ne remplaceront jamais l'expertise, l'écoute et l'accompagnement humain assurés chaque jour par les agents de France Travail.

➡ La charge de travail et la santé des collègues ne peuvent pas devenir les variables d'ajustement des politiques budgétaires.

CFE CGC

CFE CGC MÉTIERS DE L'EMPLOI
SYNDICAT DES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, CADRES HAUTS-DE-FRANCE

Techniciens, agents de maîtrise, cadres

NOUVEL ORGANIGRAMME, Quel avenir pour le service DRA / AFGMR ?

Pourquoi la CFE-CGC s'est abstenue

La Direction régionale a présenté au CSE un projet d'organigramme qui entraîne la disparition du service DRA/AFGMR au profit d'une répartition de ses activités dans deux nouveaux pôles :

- **Moyens Généraux, Systèmes d'Information et Protection des Données**, en remplacement du service **Affaires Juridiques et Protection des Données** ;
- **Sûreté – Sécurité – Affaires Juridiques**, en remplacement du service **Sûreté – Sécurité**.

Cette nouvelle organisation s'accompagne également du **non-remplacement de deux collègues ayant quitté le service**.

Une réorganisation qui soulève des inquiétudes

Si l'organigramme change, les missions, elles, demeurent. Certaines sont même appelées à se développer avec de nouveaux domaines d'intervention.
Pourtant, les moyens humains diminuent : alors que le service comptait cinq agents, seuls trois juristes resteraient demain pour assurer ces activités.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi Hauts-de-France a choisi de s'abstenir sur ce projet.

Nous estimons que cette réorganisation de services :

- **dégrade** les conditions de travail des équipes du siège régional ;
- **accroît** la charge de travail des agents restants ;
- prépare à terme le **non-remplacement** de certaines fonctions support.

Nous avons également dénoncé une situation paradoxale : un service qui réalisait déjà des heures supplémentaires avec cinq agents devra désormais assurer ses missions avec seulement trois agents, alors même que le recours à des cabinets extérieurs a été évoqué en séance.

Pour la CFE-CGC Métiers de l'emploi, aucun métier n'est de trop et chaque compétence compte dans le bon fonctionnement de l'établissement.

Un choix que nous ne partageons pas

Malgré nos alertes, deux organisations syndicales ont voté **POUR** ce projet.
La CFE-CGC ne partage pas cette analyse et restera particulièrement vigilante quant aux conséquences de cette réorganisation pour les salariés des fonctions support et pour la qualité du service rendu.

Réorganiser ne doit pas signifier réduire les moyens humains au détriment des conditions de travail et de l'efficacité collective

CFE CGC

CFE CGC
MÉTIERS DE L'EMPLOI
SYNDICAT DES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, CADRES
HAUTS-DE-FRANCE

Techniciens, agents de maîtrise, cadres

Entretien de Parcours Professionnel (EPP) : ce qui change dès aujourd'hui

L'entretien professionnel devient l'**Entretien de Parcours Professionnel (EPP)**.

- Son objectif : accompagner chaque agent dans son parcours, ses compétences, ses projets professionnels et les évolutions de l'organisation.
- L'EPP permet d'échanger sur la formation, les perspectives d'évolution et les dispositifs d'accompagnement disponibles.

Des rendez-vous adaptés aux moments clés de la carrière

- Pour les agents en CDI, l'EPP aura désormais lieu tous les **4 ans** (au lieu de 2 ans).
- Le bilan récapitulatif du parcours professionnel aura lieu tous les **8 ans** (au lieu de 6 ans).
- Les nouveaux recrutés bénéficieront d'un premier EPP entre leur **10e et 12e mois** de présence.
- Un EPP de **mi-carrière** sera organisé afin de prévenir l'usure professionnelle.
- Un EPP de **fin de carrière**, entre 58 et 60 ans, permettra d'aborder le maintien dans l'emploi, les aménagements possibles et la préparation à la retraite.
- Un EPP pourra également être proposé après certaines absences longues afin de faciliter la reprise.

Les nouveaux formulaires sont en service depuis le 19 octobre 2026, avec un accompagnement des managers, des agents et des RH.

Position de la CFE-CGC

La CFE-CGC Métiers de l'emploi se félicite du maintien des entretiens de parcours professionnel et de la création de rendez-vous adaptés aux différentes étapes de la carrière.
⚠ La CFE-CGC Métiers de l'emploi reste cependant vigilante face aux nombreuses incertitudes liées à la transformation de France Travail : devenir des collègues, CSP, Communautés, réduction des niveaux managériaux et évolutions des organisations. Les agents ont plus que jamais besoin de visibilité sur leur avenir professionnel.

Pour la CFE-CGC, un EPP n'a de sens que si l'agent et son manager disposent d'une visibilité suffisante pour échanger sur des perspectives concrètes et crédibles.
Sans cela, l'exercice risque de générer davantage d'inquiétudes que de réponses.

CFE CGC

CFE CGC
MÉTIERS DE L'EMPLOI
SYNDICAT DES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, CADRES
HAUTS-DE-FRANCE

Techniciens, agents de maîtrise, cadres

POINT CONTACT DE ROYE (Dépt 80, zone blanche projet avec l'agence de HAM)

La CFE-CGC est favorable au maintien d'un service de proximité et à la formation des agents du PIJ pour renforcer l'accès des services à distance de France travail aux usagers)

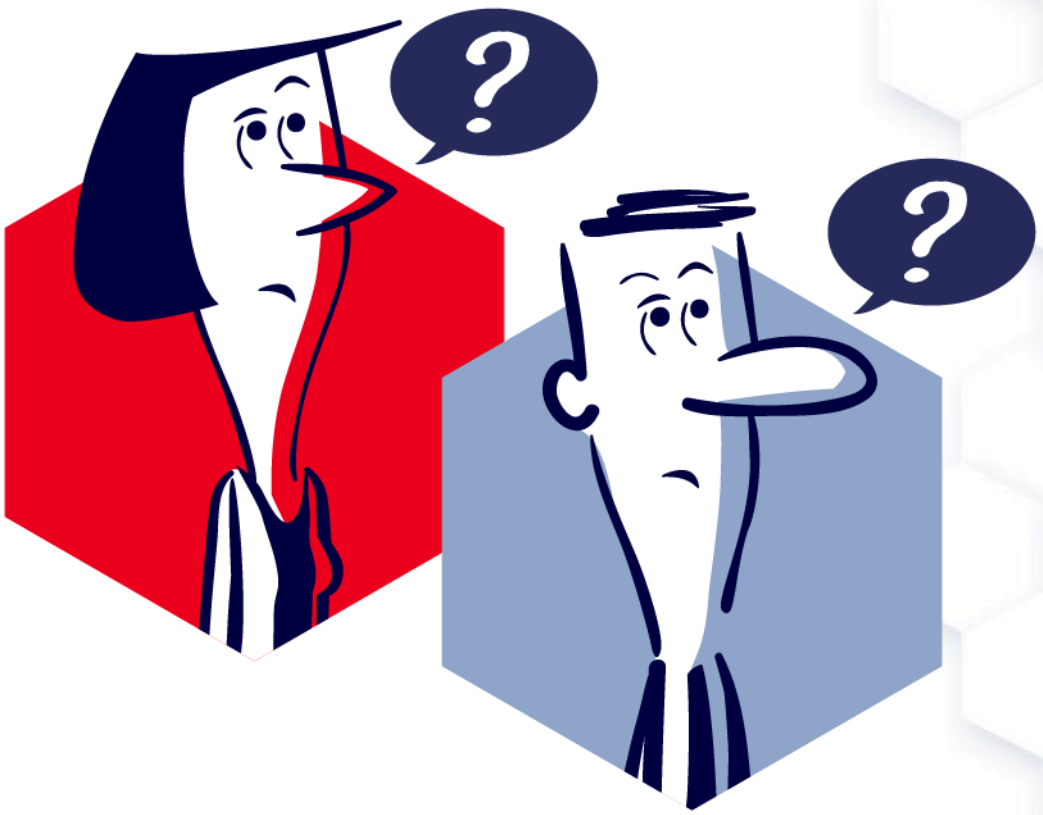
Des interrogations demeurent néanmoins quant à l'avenir du site.

La CFE-CGC Métiers de l'emploi a demandé des précisions sur :

- l'identité et le positionnement du site à moyen terme ;
- sa projection à un an, le point contact étant présenté comme ayant vocation à devenir un « Lieu Emploi » ;
- la prise en charge des coûts induits par cette évolution ;
- les garanties de maintien d'un service public de proximité visible et accessible pour les usagers.

➡ Si la Direction a indiqué qu'aucune évolution n'était envisagée à court terme, ni dans la projection du site à l'horizon d'un an. La Direction maintiendra uniquement ce niveau d'investissement c'est-à-dire l'accompagnement et formations des agents PIJ sur nos services à distances et une hotline directe avec le site de HAM avec interpellation sur notre cadre horaires OATT.

➡ La CFE-CGC considère pourtant indispensable que les agents disposent d'une visibilité sur les évolutions susceptibles d'impacter leurs missions, leur organisation et les moyens alloués au site.



CFE CGC

CFE CGC
MÉTIERS DE L'EMPLOI
SYNDICAT DES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, CADRES
HAUTS-DE-FRANCE

Techniciens, agents de maîtrise, cadres

LA CFE-CGC Métiers de l'emploi reste MOBILISÉE

Face aux réductions répétées de moyens, aux réorganisations successives et aux transformations de nos métiers sans vision claire de leurs impacts, nous continuons à défendre :

- ✓ les conditions de travail ;
- ✓ les effectifs ;
- ✓ la qualité du service rendu aux usagers ;
- ✓ la reconnaissance de toutes les compétences ;
- ✓ un service public de l'emploi efficace et humain ;
- ✓ le maintien de la reconnaissance hiérarchique de tous les managers.

Une question ? Une difficulté ? Une alerte ?

Vos élues CSE CFE-CGC Métiers de l'Emploi Hauts-de-France

Cécilia Régnier et Bénédicte Hachi

À vos côtés pour vous informer, vous accompagner et porter votre voix.

« Faire toujours plus avec toujours moins n'est pas un projet d'avenir. Préserver les moyens humains de France Travail, c'est préserver la qualité du service rendu aux demandeurs d'emploi, aux entreprises et à l'ensemble des territoires. »

CFE CGC

Vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet ou en échanger
Rejoignez-nous !
syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr
La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A partir de D1, coefficient 551 ou Statut public niveau 2.2